CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E206298** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2024

Raison sociale : TEF CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/07/2025

Capital : 50 000

6 RUE JEAN MARIUS
91280 ST PIERRE DU PERRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 987 371 960 00020

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2267601

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2404690

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2404690

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 01 69 90 11 93 **Fax :**

Portable : 06 47 44 91 29

Responsabilité légale :
YESILBAS TUNCER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : tefconstructionidf@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 441 276 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	10/12/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 13:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E206298** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE **10/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2024
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/07/2025
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **987 371 960 00020**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 2267601

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2404690

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2404690

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **TEF CONSTRUCTION**

6 RUE JEAN MARIUS
91280 ST PIERRE DU PERRAY

Téléphone : 01 69 90 11 93 **Fax :**
Portable : 06 47 44 91 29

Site Internet :
E-mail : tefconstructionidf@gmail.com

Responsabilité légale :
YESILBAS TUNCER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/12/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/04/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	16/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/02/2026
o Isolation des combles perdus	10/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 13:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.